



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Montpellier, le **28 NOV. 2016**

Le recteur de la région académique Occitanie
Recteur de l'académie de Montpellier
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du
second degré

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
S/c de Mesdames et Messieurs les IEN de
circonscription

S/c de Madame et Messieurs les directeurs
académiques des services de l'éducation
nationale

**Pôle organisation scolaire et
accompagnement des écoles, des
établissements scolaires et des
services**

**Division Vie Educative des
Ecoles
et des Etablissements**

Chef de division DV3E
Thierry MESLET

**Animation éducative des écoles
et des établissements**

Affaire suivie par
Samia DJEDOU

Téléphone
04 67 91 48 92

Courriel
samia.djedoui@ac-montpellier.fr

Rectorat de Montpellier
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
Cedex 2

Objet : 3^{ème} édition du prix académique de l'engagement civique « chacun citoyen »
Annexe : règlement 2016-2017

Le prix académique de l'engagement civique « chacun citoyen » contribue à la mise en œuvre de la politique académique pour l'appropriation des valeurs de la République.

L'acquisition des compétences sociales et civiques des jeunes prend aujourd'hui la forme d'un parcours éducatif pluriel qui contribue à l'épanouissement individuel et à l'intégration de chaque élève dans la société, et sert également l'intérêt général.

Je souhaite pour cette année que les équipes et les élèves s'interrogent sur le mieux vivre ensemble. « **Faire société : altérité et tolérance** » sera le thème de la 3^{ème} édition du prix académique « chacun citoyen ».

La M.A.I.F., forte de son engagement en faveur du partage de la connaissance et du vivre ensemble, se mobilise à nos côtés dans cette démarche dans le cadre de la convention de partenariat signée en janvier 2015.

Cette dynamique que nous souhaitons impulser avec notre partenaire a vocation à :

- repérer et valoriser des actions citoyennes réalisées dans les écoles et les établissements scolaires ;
- susciter l'émergence de projets en réseau (école/collège, collège/lycée) ;
- enrichir l'ensemble des parcours éducatifs de l'élève, le parcours citoyen, le parcours artistique et culturel, le parcours éducatif de santé et le parcours avenir ;
- éveiller la créativité et la sensibilité des élèves ;
- susciter et récompenser l'engagement des lycéens et des collégiens sous toutes ses formes ; solliciter les élus des CVL et des CVC.

Je vous encourage vivement à engager vos élèves et vos équipes à participer à cette nouvelle édition du prix « chacun citoyen ».



Armande Le Pellec Muller